

Agde, le 14 décembre 2022

Objet : informations sur les tarifs portuaires 2023.

Nos références : SH.003

Madame, Monsieur,

Je souhaiterais par le présent courrier vous informer de l'évolution des tarifs que vous allez connaître en 2023. L'année 2022 connaît une inflation importante, avec des augmentations significatives prévues en 2023.

Les tarifs 2023 vont faire l'objet d'une hausse provisoire de 5.4 %, dès janvier 2023, en application de la formule d'indexation contenue dans la concession de service public qui nous lie à la ville d'Agde.

Ne prenant en compte qu'une évolution des coûts pour le 1^{er} semestre 2022, au regard de l'augmentation de nos charges, comme pour toutes les entreprises, dans un contexte économique inédit, il y aura un réajustement des tarifs, après leur validation par le premier conseil municipal de 2023. Nous reviendrons vers vous, avant la mise en œuvre, dès que possible.

Comptant sur votre compréhension, recevez, Madame, Monsieur l'expression de mes meilleures salutations.

Stéphane HUGONNET

Président Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to be "SH-5" or similar, written over a horizontal line.